



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Vertrieu, le 17 mars 2023

Procès-verbal du CSE du 15 mars 2023

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Kristel Barret (DRH), Cyrille Averty (REX).

Membres élus titulaires présents : Elodie Martin (Trésorière adjointe), Grégory Chiarot (Trésorier), Sandra Monnery (secrétaire), Alain Jouan (Secrétaire adjoint), Alexandre Tadej, Sophie Devincenzi, Garry Spilliaert, Stéphanie Hugonnard-Bruyère, Mickaël Lemaire.

Membres élus suppléants présent : Jordan Le Moller, Ali Zitouni.

Représentant de la section syndicale UNSA : Jonathan Da Costa

Inspecteur du travail : Mr Rodrigues

La séance est ouverte à 9h30

1. Validation compte rendu CSE du 15 février 2023.

Le compte rendu n'a pas pu être validé en séance, la secrétaire n'avait pas reçu les informations de la marche de la société de la part de la direction.

La secrétaire a fait la demande d'avoir les comptes rendu des réunions des 1 et 17 février signés.

2. Désignation du secrétaire et du trésorier.

ATTRIBUTIONS DU CSE

- **La délégation du personnel au CSE a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux points suivants :**
 - Application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale
 - Conventions et accords applicables dans l'entreprise
 - Salaires
- **Elle contribue à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise. Elle réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.**
- **Les membres peuvent saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations portant sur l'application des dispositions légales dont le CSE est chargé d'assurer le contrôle.**
- **Le CSE assure l'expression collective des salariés. Les intérêts des salariés sont pris en compte dans les décisions sur les points suivants :**
 - Gestion, évolution économique et financière de l'entreprise
 - Organisation du travail, formation professionnelle et techniques de production



ATTRIBUTIONS DU CSE

- **Le CSE est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, notamment sur les points suivants :**
 - Mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs
 - Modification de son organisation économique ou juridique
 - Conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle
 - Introduction de nouvelles technologies, tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
 - Mesures prises en vue de faciliter la mise ou le maintien au travail des malades, des accidentés, des invalides et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail

DESIGNATION DU SECRETAIRE ET DU TRESORIER DU CSE

- **La désignation d'un secrétaire du CSE est obligatoire que pour les entreprises de plus de 50 salariés.**
- **La désignation du secrétaire et du trésorier du CSE s'effectue lors de la première réunion qui suit les élections des membres du comité.**
- **Ne peuvent se présenter au poste de secrétaire du CSE que les membres titulaires. Il en est de même pour le poste de trésorier. Un membre suppléant, le président ou les représentants syndicaux au CSE ne peuvent être désignés secrétaire ou trésorier.**
- **Ce sont les membres titulaires du CSE qui désignent le secrétaire du CSE ainsi que le trésorier. Il s'agit d'un vote à la majorité des membres présents**
- **L'employeur, en tant que président du CSE, peut participer au vote, mais pas les représentants syndicaux au CSE.**



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

RAPPEL REGLEMENT INTERIEUR

Article 3 - Bureau du CSE

Un secrétaire, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire adjoint du CSE sont désignés par le CSE parmi les élus titulaires lors de la première réunion du CSE qui suit les élections professionnelles. Ils constituent le bureau du CSE.

Lors de l'élection, en cas d'égalité de voix entre deux candidats à l'un de ces postes, un second tour est immédiatement organisé pour essayer de les départager. Si l'égalité persiste, le candidat le plus âgé est élu.

Sophie et Sandra se présentent au poste de secrétaire.

12 votants :
Sophie → 4
Sandra → 7
Nul → 1

Sandra est élue au poste de secrétaire.

Grégory se présente au poste de trésorier.

12 votants
Grégory → 10
Blancs → 2

Grégory est élu au poste de trésorier.

3. Désignation du secrétaire adjoint et du trésorier adjoint.

Sophie et Alain se présentent au poste de secrétaire adjoint.

12 votants :
Sophie → 4
Alain → 7
Blancs → 1

Alain est élu au poste de secrétaire adjoint.

Elodie et Mickaël se présentent au poste de trésorier adjoint.

3



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

12 votants :
Elodie → 7
Mickaël → 4
Blancs → 1

Elodie est élue au poste de trésorière adjointe.

4. Compte rendu de gestion de l'ancien comité.

Le trésorier a fait la présentation des comptes de l'expert-comptable validé à la dernière réunion du 15 février.

Document annexé au compte rendu.

5. Compte bancaire du CSE (habilitation du trésorier et/ou du secrétaire à utiliser le compte du CSE, à ouvrir ce compte).

Le trésorier doit fournir à la banque, le compte rendu validé et signé de la réunion où sont désignés les nouveaux membres du bureau, ainsi que leurs pièces d'identités.

6. Présentation par la direction d'une documentation juridique, économique et financière sur l'entreprise (intègre la question de la Marche de la Société dont futures embauches, agrandissement du site de St Vulbas et construction du site d'Autrèche, activité des magasins).

Le site de Blois étant ouvert, souhaite aller faire une visite sécurité rapidement.

La direction est favorable à cette demande et va prévoir cela pour début avril.

Marche de la société (à fin de sem 10) :

- Remplissage des entrepôts : STV : 92%, PDA : 98% et MCL 98% + 6 entrepôts de débords (2 pour MCL et 4 pour STV/PDA).
- La poche de retard se résorbe légèrement à 200.000 pièces sur STV et 100.000 pièces sur MCL
- Le niveau de remplissage des entrepôts et des magasins reste très élevé un plan d'action de réduction important est en cours d'étude par le groupe.
- Baisse des fréquentations en magasins
- Marché du textile et de la chaussure très tendue avec plusieurs enseignes concurrentes en difficultés.

Activité :

Activité réception en cumul : Global à +2,7% en cumul.

- MCL : Demande de réduction de la production afin de baisser le niveau de stock des entrepôts
- PDA : Niveau de livraison toujours important en lien avec le bon niveau de sortie du périmètre produit de PDA
- STV : Réduction des volumes de réception afin de baisser le remplissage des entrepôts.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

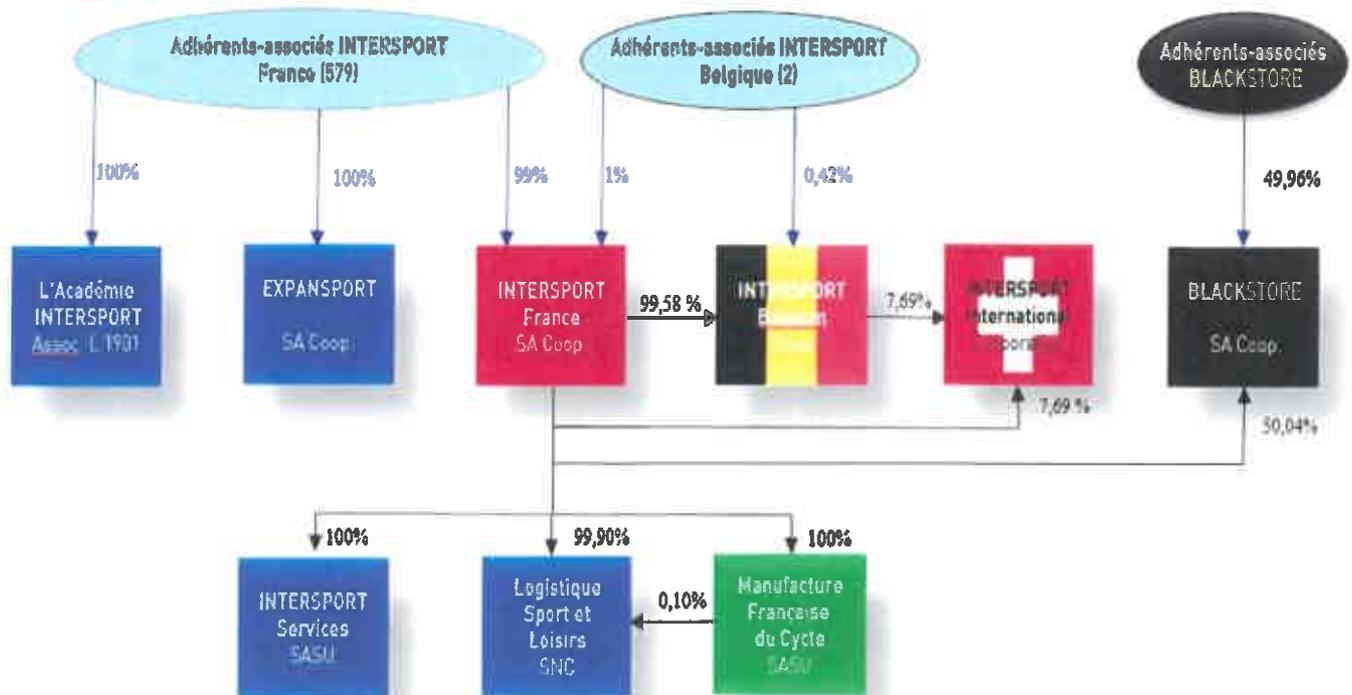
Étiquettes de li	2021	2022	2023	Total général	EVO 22-23	EVO 21-23
MCL	85 616	110 670	74 276	270 562	-32,9%	-13,2%
PDA	3 107 978	3 138 616	4 126 725	10 373 319	31,5%	32,8%
STV	9 599 115	7 412 079	6 750 439	23 761 633	-8,9%	-29,7%
Total général	12 792 709	10 661 365	10 951 440	34 405 514	2,7%	-14,4%

Activité préparation en cumul (fln S06) : Global à -14,5%

- MCL : Marché du vélo tendu qui ont une incidence directe sur le volume de vente
- PDA : Marché plutôt porteur sur le périmètre article de PDA
- STV : Marché très tendu sur les marché textile et chaussure.

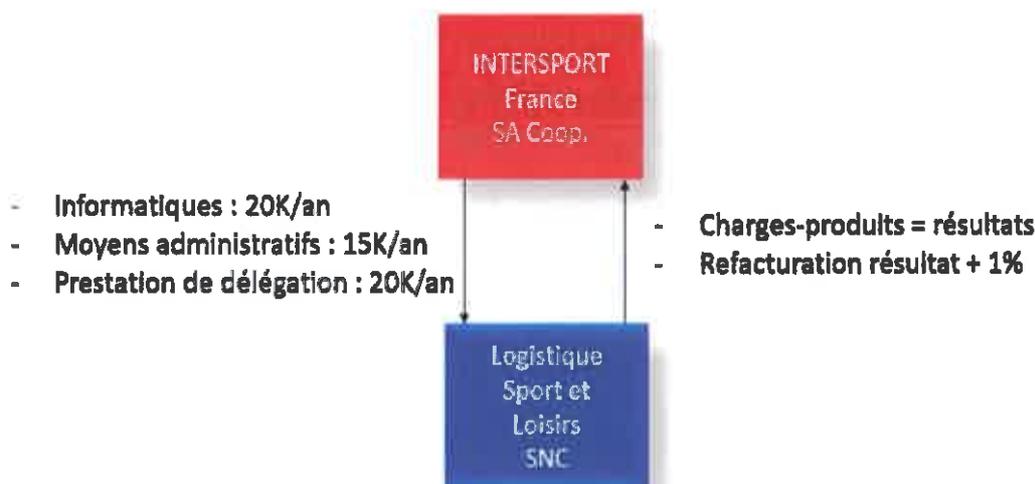
	2021	2022	2023	Total général	EVO 22-23	EVO 21-23
MCL	65 681	84 952	56 698	207 331	-33,3%	-13,7%
PDA	2 135 933	2 262 027	2 768 240	7 166 200	22,4%	29,6%
STV	5 517 990	6 443 957	5 287 766	17 249 713	-17,9%	-4,2%
Total général	7 719 604	8 790 936	8 112 704	24 623 244	-7,7%	5,1%

LSL dans le groupe Intersport France (au 31/12/21)



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

LSL Transactions financières



Forme Juridique LSL

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
 à jour au 20 janvier 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

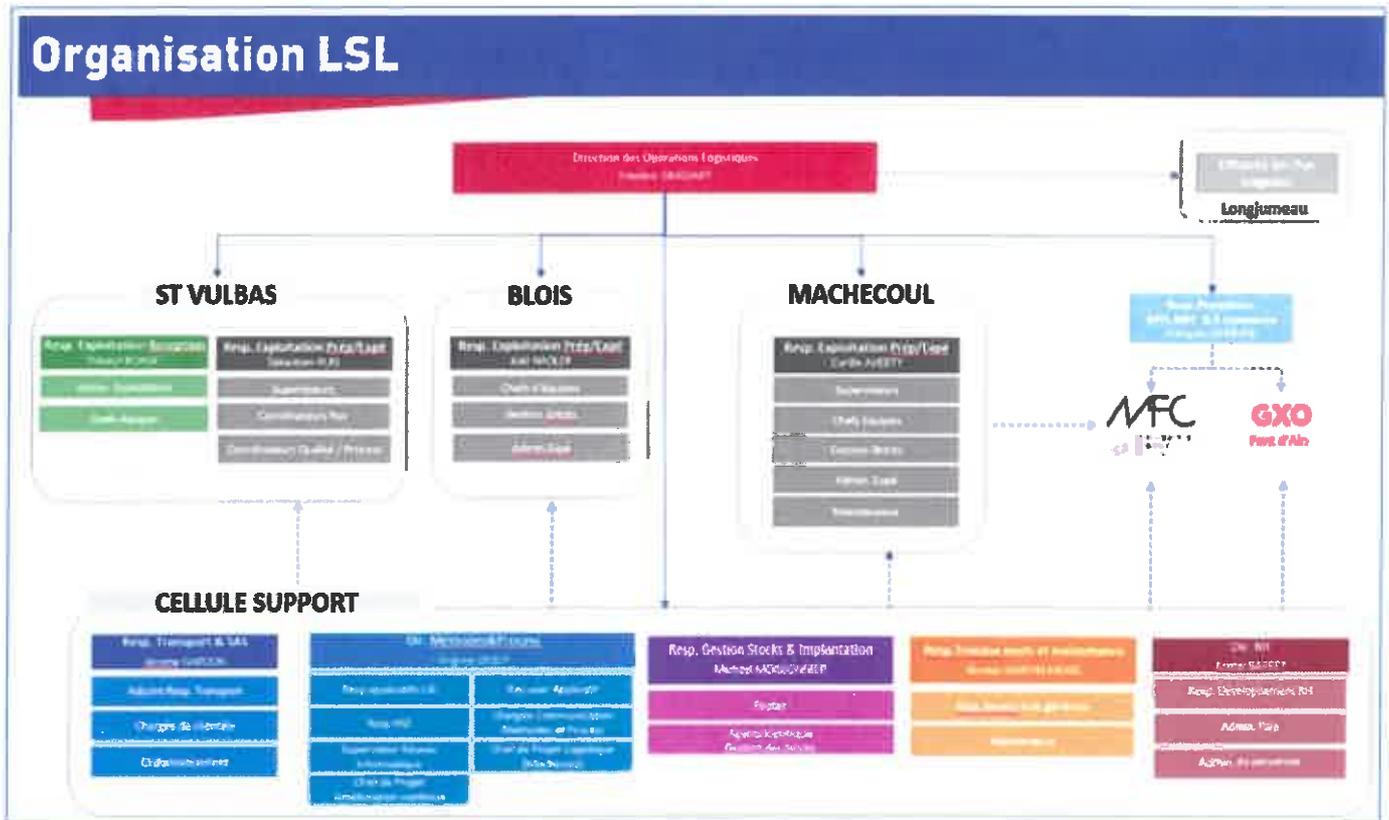
<i>Inmatriculation au RCS, numéro</i>	429 512 213 R.C.S. Evry
<i>Date d'immatriculation</i>	18/02/2000
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	LOGISTIQUE SPORTS ET LOISIRS
<i>Forme juridique</i>	Société en nom collectif
<i>Capital social</i>	100 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	2 Rue Victor Hugo 91160 Longjumeau
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 18/02/2099
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

Dans une SNC, tous les associés sont responsables solidairement et indéfiniment.

- La responsabilité solidaire signifie qu'un créancier peut poursuivre un seul associé de la SNC pour la totalité d'une dette.
- La responsabilité indéfinie implique que les associés sont responsables sur l'ensemble de leurs biens personnels.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Organisation LSL



Le rôle de LSL ?



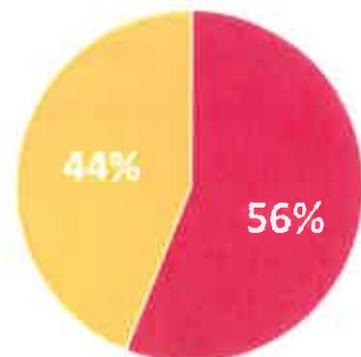
Responsable des **flux physiques de marchandises** dès leurs **réceptions** jusqu'à leurs **livraisons en magasins**.



Gérer l'activité de distribution pour les **réseaux de magasins** (plaine et montagne) pour la France DOM-TOM et Belgique.



Le **site de Saint-Vulbas** regroupe les **services supports propres à l'activité LSL** : RH, Transport, Méthodes, Service généraux, Direction.



LSL traite **56% des flux** (67 Millions d'Unités de Manutention en 2022) **de livraisons en magasins**. Le reste étant distribué directement par les fournisseurs.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Les sites LSL

Centre d'achat :

- Site de Longjumeau



MFC: Manufacture Française du Cycle



Sites logistiques LSL :

- Saint-Vulbas (STV) - 44 000m²
- Machecoul (MCL) - 30 000m²
- Blois (BLO) - 12.000m²
- Mi-2024 : Projet Autrèche - potentiel 64 000m²
- Mi-2024 : Projet Extension STV - 77 000m²



Site logistique « Prêté » GLO logistique :

- Pont d'Ain (STV2) - 30 000m²



116 000 m²

de surface logistique

SITE PONT D'AIN (01)

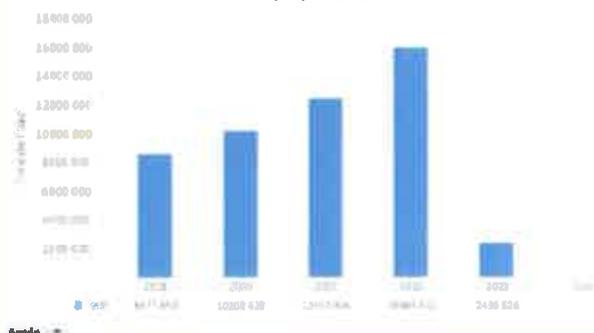
SITE **GXO**

- Site ouvert en 2019 [février]
Transfert de 30% du flux du site LSL
- Superficie : 30 000 m²
- Typologie Produits : Matériel, Fitness, petits matériels, ILV/PLV, TAF



Service de Saint des STV 2019

Activité prép/expé (en Um)



Activités :

- ✓ Réception et stockage
- ✓ Préparation de commandes
- ✓ **Atelier de conditionnement B2C**
- ✓ Expéditions (France, Belgique et DOM-TOM)

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

SITE MACHECOUL (44)

SITE INTERSPORT LSL **MFC (Manufacture Française du Cycle)**
Filiale Intersport

- Site créé en 2016
 - 2016 : Cellule 1 - 6000m²
 - 2017 : Cellule 2 - 6000m²
 - 2022 : Cellule 3 et 4 - 18 000m²
- Superficie : 30 000 m²
- Typologie Produits : Vélos Nakamura conçus et assemblés par l'usine MFC, matériels encombrants (baby-foot, tapis de courses...)

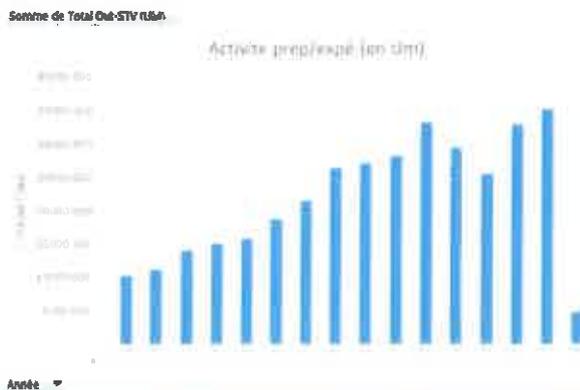


- Activités :
 - ✓ Réception et stockage
 - ✓ Préparation de commandes (B2B & B2C)

SITE SAINT-VULBAS (01)

SITE INTERSPORT LSL

- Site créé en 2000
 - ✓ 2000 : Cellules 1-2
 - ✓ 2005 : Cellule 3
 - ✓ 2010 : Cellule 4
- Superficie : 44 000 m²
- Typologie Produits : Chaussure, Textile, Petit Matériel



- Activités :
 - ✓ Réception et stockage
 - ✓ Préparation de commandes
 - ✓ Service Supports LSL
 - ✓ Retour Magasins & Clients B2C

SITE BLOIS (37)



SITE INTERSPORT LSL

- Site ouvert en Nov-22, en exploitation Mars-23/26
- Superficie : 12 000 m²
- Typologie Produits : Chaussures
- Activités :
 - ✓ Réception et stockage
 - ✓ Préparation de commandes



Les axes de travail clés 2023

- Entrepôts :
 - Création Entrepôt Blois (15min d'Autrèche) : Transfert activité Chaussure (75%) par anticipation Schéma directeur
 - Construction : Autrèche et extension St Vulbas
 - Etude Mécanisation à réaliser sur 2023/2024
 - GXO-PDA : Renégociation du contrat à proposer
 - MCL : Suivi de la « prestation » MFC à mettre en œuvre
- Transport : Mise en œuvre des tests de l'organisation cible transport injection/Tournée
- RH : Création poste Dév. RH/Evolution du process entretien Empowill
- Outils :
 - Bascule WMS Reflex Web et externalisation Paie
 - Cadrage SI transport et Solution de Gestion des Temps (RH)
- Frais généraux : Négocier au mieux tous les contrats pour limiter les hausses de prix
- Projet siège : Intégration d'LSL dans les projets du groupe en tant que contributeur sur les métiers Transport/Logistique

Suivi financier LSL : le coût à la pièce LSL

LSL	LSL	2019	2020	2021	2022
UVC livrées	UVC livrées	47 529 581	46 195 761	56 065 265	66 985 697
Ratios à l'UVC livrée	Ratios à l'UVC livrée				
Masse salariale	Masse salariale	0,23	0,21	0,22	0,20
Location et entretien	Location et entretien	0,08	0,08	0,07	0,08
Frais de réception et déplacement	Frais de réception et déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00
Energie et fluides	Energie et fluides	0,00	0,00	0,00	0,00
Prestations externes (hors communication)	Prestations externes (hors communication)	0,12	0,14	0,12	0,14
Transport Merchandises	Transport Merchandises	0,28	0,30	0,29	0,30
Communication et publicité	Communication et publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres frais Divers	Autres frais Divers	0,05	0,04	0,05	0,06
Impôts & Taxes	Impôts & Taxes	0,01	0,01	0,01	0,01
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements et provisions	0,02	0,03	0,02	0,01
TOTAL	TOTAL	0,79	0,81	0,78	0,80

Suivi financier LSL : le coût à la pièce STV

STV1	STV1	2019	2020	2021	2022
UVC livrées	UVC livrées	38 168 630	35 228 364	42 445 501	46 878 964
Ratios à l'UVC livrée	Ratios à l'UVC livrée				
Masse salariale	Masse salariale	0,27	0,25	0,26	0,26
Location et entretien	Location et entretien	0,08	0,09	0,08	0,08
Frais de réception et déplacement	Frais de réception et déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00
Energie et fluides	Energie et fluides	0,00	0,00	0,00	0,00
Prestations externes (hors communication)	Prestations externes (hors communication)	0,01	0,01	0,01	0,01
Transport Merchandises	Transport Merchandises	0,18	0,24	0,24	0,26
Communication et publicité	Communication et publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres frais Divers	Autres frais Divers	0,04	0,04	0,04	0,05
Impôts & Taxes	Impôts & Taxes	0,01	0,01	0,01	0,01
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,02	0,01	0,00
TOTAL	TOTAL	0,60	0,66	0,55	0,67

Suivi financier LSL : le coût à la pièce PDA

STV2	STV2	2019	2020	2021	2022
UVC livrées	UVC livrées	8 927 484	10 567 841	13 133 515	19 654 190
Ratios à l'UVC livrée	Ratios à l'UVC livrée				
Masse salariale	Masse salariale	0,00	0,00	0,00	0,00
Location et entretien	Location et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de réception et déplacement	Frais de réception et déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00
Energie et fluides	Energie et fluides	0,00	0,00	0,00	0,00
Prestations externes (hors communication)	Prestations externes (hors communication)	0,50	0,54	0,46	0,45
Transport Marchandises	Transport Marchandises	0,17	0,00	0,00	0,00
Communication et publicité	Communication et publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres frais Divers	Autres frais Divers	0,06	0,04	0,04	0,04
Impôts & Taxes	Impôts & Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,01	0,00	0,00
TOTAL	TOTAL	0,74	0,59	0,50	0,49

Suivi financier LSL : le coût à la pièce MCL

MCL	MCL	2019	2020	2021	2022
UVC livrées	UVC livrées	433 467	399 556	486 249	452 543
Ratios à l'UVC livrée	Ratios à l'UVC livrée				
Masse salariale	Masse salariale	2,03	2,19	2,25	3,10
Location et entretien	Location et entretien	1,06	1,31	1,03	4,08
Frais de réception et déplacement	Frais de réception et déplacement	0,01	0,00	0,01	0,02
Energie et fluides	Energie et fluides	0,09	0,10	0,09	0,00
Prestations externes (hors communication)	Prestations externes (hors communication)	1,29	1,30	0,46	0,01
Transport Marchandises	Transport Marchandises	11,31	12,84	13,17	17,18
Communication et publicité	Communication et publicité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres frais Divers	Autres frais Divers	0,69	0,48	0,77	1,68
Impôts & Taxes	Impôts & Taxes	0,06	0,06	0,05	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements et provisions	1,16	1,26	0,99	0,47
TOTAL	TOTAL	17,70	19,54	18,82	26,54

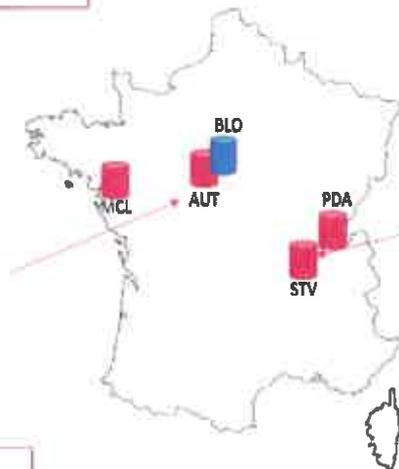
Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Focus Schéma Directeur Logistique LSL

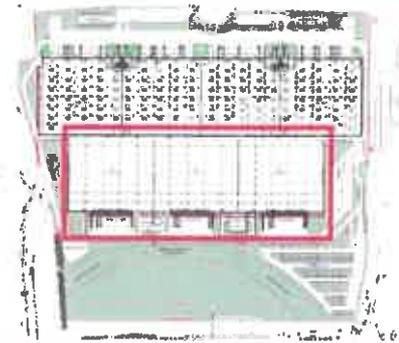
Construction Autrèche
Potentiel 84 000m² - Oct. 2024



Schéma directeur
Transport



Agrandissement St Vulbas
Extension + 33 000m² - Sept. 2024



Mécanisation St Vulbas
2025



Les fils conducteurs

Transformation StV : groupes de travail ciblés collaborateurs+élus

Souhait référents CSE sur les phases chantiers (rénovation + extension)

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

7. Subvention de fonctionnement et contribution patronale aux activités sociales et culturelles : montant, modalités de versement.

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE LOGISTIQUE SPORTS ET LOISIRS STV						Montants versés N-1		
Trimestres	BRUT	%	Montant total STV	Oeuvres sociales / ASC	Fonctionnement	Oeuvres sociales	Fonctionnement	Total
SALAIRE BRUT 1er TRIMESTRE 2022	1 186 778,14 €	1,66%	19 700,82 €	17 326,96 €	2 373,56 €	16 024,75	2 195,17	18 219,92
SALAIRE BRUT 2ème TRIMESTRE 2022	1 422 303,96 €	1,66%	23 610,25 €	20 765,64 €	2 844,61 €	16 843,90	2 307,38	19 151,28
SALAIRE BRUT 3ème TRIMESTRE 2022	1 283 604,22 €	1,66%	21 307,83 €	18 740,62 €	2 567,21 €	15 683,53	2 175,83	18 059,35
SALAIRE BRUT 4ème TRIMESTRE 2022	1 463 804,70 €	1,66%	24 299,19 €	21 371,58 €	2 927,61 €	17 020,93	2 231,63	19 252,56
TOTAL			88 917,70 €	78 284,80 €	10 712,99 €	TOTAL ASC N-1		45 773,01

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE LOGISTIQUE SPORTS ET LOISIRS MCL						Montants versés N-1		
Trimestres	BRUT	%	Montant total MCL	Oeuvres sociales / ASC	Fonctionnement	Oeuvres sociales	Fonctionnement	Total
SALAIRE BRUT 1er TRIMESTRE 2022	117 237,97 €	1,66%	1 946,15 €	1 711,67 €	234,48 €	1 225,76	167,91	1 393,67
SALAIRE BRUT 2ème TRIMESTRE 2022	143 086,29 €	1,66%	2 375,23 €	2 089,06 €	286,17 €	1 221,86	167,38	1 389,24
SALAIRE BRUT 3ème TRIMESTRE 2022	144 168,14 €	1,66%	2 393,19 €	2 104,85 €	288,34 €	1 230,98	168,63	1 399,60
SALAIRE BRUT 4ème TRIMESTRE 2022	173 897,58 €	1,66%	2 886,70 €	2 538,90 €	347,80 €	1 282,23	175,65	1 457,87
TOTAL			9 601,27 €	8 444,49 €	1 186,78 €	TOTAL ASC N-1		4 948,82

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE LOGISTIQUE SPORTS ET LOISIRS TOTAL LSL : STV + MCL											Montants versés N-1		
Trimestres	Base œuvres sociales et fonctionnement cumulé	Indem activité partielle	Ecart cumulé	BRUT cumulés	BRUT	%	Montant total à verser	Oeuvres sociales / ASC	Fonctionnement	Oeuvres sociales	Fonctionnement	Total	
SALAIRE BRUT 1er TRIMESTRE 2022			- €	1 384 016,11 €	1 384 016,11 €	1,66%	21 644,67 €	19 038,64 €	2 606,03 €	17 250,50	2 363,08	19 613,58	
SALAIRE BRUT 2ème TRIMESTRE 2022			- €	1 643 390,25 €	1 643 390,25 €	1,66%	25 985,48 €	22 854,70 €	3 130,78 €	18 065,76	2 474,76	20 540,52	
SALAIRE BRUT 3ème TRIMESTRE 2022			- €	1 427 772,34 €	1 427 772,34 €	1,66%	23 701,02 €	20 845,48 €	2 855,54 €	17 114,51	2 344,45	19 458,96	
SALAIRE BRUT 4ème TRIMESTRE 2022			- €	1 637 704,28 €	1 637 704,28 €	1,66%	27 188,89 €	23 910,46 €	3 278,41 €	18 383,15	2 307,28	20 690,43	
TOTAL							98 519,06 €	86 649,29 €	11 869,97 €	TOTAL ASC N-1		70 733,91	
								Montant à régulariser par rapport à N-1 - 18 916,38 € - soit 0€					

8. Règlement Intérieur du CSE : adaptation du règlement Intérieur.

Le règlement doit être retravaillé conjointement, afin de préciser certains points.

Il y a un accord de dialogue social dans l'entreprise, celui-ci prend le dessus par rapport au règlement intérieur.

Point reporté.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

9. Désignation du Référent CSE lutte contre les agissements sexistes et harcèlement sexuel.

MISSIONS RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL

- **Article L1153-5-1 - Version en vigueur depuis le 01 janvier 2019**
« Dans toute entreprise employant au moins deux cent cinquante salariés est désigné un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ».
- **Pour prévenir et lutter contre les agissements sexistes et les faits de harcèlement sexuel au travail, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé le cadre juridique en la matière.**
- **Ainsi, depuis le 1er janvier 2019, dans certaines circonstances, des référents en la matière doivent être désignés à la fois par les entreprises et par les représentants du personnel.**

MISSIONS RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL

- **Le référent désigné par l'entreprise**
 - Dans toutes les entreprises d'au moins 250 salariés, l'employeur doit désigner un référent harcèlement sexuel. Celui-ci est chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
 - L'employeur peut nommer tout salarié de l'entreprise, bien que, pour des raisons de légitimité et de visibilité, le ministère chargé du Travail recommande que le salarié désigné référent soit intégré au service ressources humaines de l'entreprise.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

MISSIONS RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL

- **Le référent désigné par le comité social et économique (CSE)**

→ En complément du référent désigné par l'entreprise, un référent doit être désigné par le CSE, parmi ses membres, par une résolution adoptée à la majorité des membres présents, étant précisé que le président ne participe pas au vote. Par ailleurs, il est désigné pour une durée précise, qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du CSE.

L'inspecteur du travail indique que le rôle du référent harcèlement moral est important, il estime que de le dissocier du référent harcèlement sexuel et propos sexiste n'est pas forcément une bonne chose.

Un vote a été fait, afin de savoir si nous dissociions les deux sortes de harcèlement moral et sexuel.

10 votants :

Pour → 9

Contre → 1

Sans avis → 0

A l'unanimité des membres présents, le harcèlement moral ne sera pas dissocié du harcèlement sexuel.

La direction conserve la référente actuel qui est Cindy Miguel en tant que membre de la direction.

Alain et Garry se présentent au poste de référent harcèlement.

10 votants :

Alain → 6

Garry → 4

Alain est élu référent harcèlement sexuel et propos sexiste, ainsi que harcèlement

10. Calendrier prévisionnel des réunions CSE.

CSE mensuel : 1 février, 15 février, 15 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 26 juillet, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 20 décembre.

Réunion sécurité : 30 mars, 22 juin, 21 septembre, 14 décembre.

Visites sécurité Machecoul : 9 février, 11 mai, 24 août et 16 novembre.

Visite sécurité St Vulbas : 16 février, 23 mai, 29 août et 21 novembre.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

11. Formation économique obligatoire pour les nouveaux élus titulaires.

Kristel doit donner les dates aux nouveaux élus titulaires.

La formation pour les anciens élus est tous les quatre ans.

12. Organisation des missions du CSE selon document préparatoire envoyé : candidatures et votes « à main levée ».

Groupe de travail	périmètre	Qui?	tâches	responsabilité	
Billetterie, commandes et événements	Activités sociales et culturelles du CSE	Tous les élus	Réceptionner et distribuer.	Importance du classement et de l'exactitude des règlements et des dépenses → bilan comptable	
	Ensemble des sites LSI	Elodie, Sandra, Mickaël	Récupérer les feuilles de commande des salariés	Avoir une rigueur dans les informations transmises aux salariés	
			Récupérer les règlements	Intégrité	
			Remplir le tableau de synthèse	Responsabilité du bon traitement de la commande du collaborateur	
			Informer les salariés		
			Tenir à jour les affichages et les documents		
Archiver et classer les commandes					
Transmettre au Trésorier les différents documents comptable pour règlement					
Trésorer et trésorier adjoint		Préparation des ANCV et CADHOC selon règles définies par accord d'entreprise	Exactitude des éléments		
Tous les élus		Être force de proposition en tenant compte de l'avis de l'ensemble des élus et du budget alloué			
Sécurité et santé au travail	Ancien CHSCT sous la tutelle maintenant du CSE	Tous les élus	Construire le plan d'action en étroite collaboration avec la Direction	Avis consultatif obligatoire du CSE pour toute nouvelle obligation	
	En collaboration étroite avec l'employeur		Réaliser les enquêtes d'AT avec le responsable sécurité	Suivi des enquêtes	
	Ensemble des sites LSI		Droit d'alerte	Respect de la procédure légale	
			Participer à l'élaboration de l'ordre du jour des réunions spécifiques	Possibilité de mettre en place des enquêtes avec l'avis du CSE si un risque important pour la santé, la sécurité des salariés est identifié	
			Veiller au respect des règles de sécurité	Possibilité de faire intervenir l'inspection du travail	
			Veiller au respect du droit en matière de santé et de sécurité	Responsabilité morale auprès des salariés	
			Sophie, Alexandre, Mickaël, Stéphanie	Récapitulatif des visites d'inspection STV et MCL	Mise à jour et communication auprès du secrétaire pour diffusion.
			Aurélien, Sophie, Mickaël, Stéphanie	Sondages QVT, bien être, vocal	
	Tous les élus		Participer à l'élaboration des analyses afin de définir les priorités d'action		
	Evènement de Noël		Activités sociales et culturelles du CSE	Alain et Greg STV, Alexandre et Emmanuel MCL	Présenter les devis, les différentes propositions
Ensemble des sites LSI		Organiser	Garantir la date et la tenue de l'évènement		
		Respect de l'avis général des salariés	Être présent aux événements		
		Faire des sondages	Respecter la décision du CSE		
		Rendre compte auprès des autres élus			
Se rendre sur place et pertes hors temps de travail					
Site internet et informatique	Moyens informatiques et de communication du CSE	Alain	Mettre en page le site	Exactitude des informations transmises	
	Ensemble des sites LSI		Actualiser le site	Tenir le budget	
			Présenter les évolutions envisageables au CSE	respect du droit informatique et liberté	
		Travailler en collaboration avec les services informatiques internes	Respect des procédures internes Groupe Intersport France		

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Interrogations des salariés	Moyens informatiques et de communication du CSE	Chaque membre de sa délégation	Tournée des équipes.	respecter la liberté d'expression sans censure
	Ensemble des sites LSL		Mise en page des Interrogations	Vérification de la syntaxe et cordialité nécessaire. Envoi dans les délais.
Distributeurs	Moyens informatiques et de communication du CSE	Garry, Alexandre	SAV auprès de la hot ligne	
	Ensemble des sites LSL		Réceptif CSE des anomalies	Présentation lors de chaque réunion
			Remboursement des salariés Amélioration continue	action rapide et visée par le représentant des distributeurs suivi des actions de modification
			Relation avec le représentant des distributeurs	maîtrise des propos et des communications écrites
Harcelement moral, sexual et propos sexistes	Moyens informatiques et de communication du CSE	Alain	Réaliser les enquêtes conjointement avec le service RH	Respect du droit
	Affichage légal sur le tableau RH		Bilan annuel présenté au CSE	Confidentialité
	Ensemble des sites LSL		Veille juridique	Impartialité
Comité de Groupe Intersport	Ensemble du groupe Intersport France		Une réunion à Longjumeau par an	
Représentant syndical au CSE	Ensemble des sites LSL	Bastien	Apporter le point de vue du Syndicat lors des réunions du CSE	Engagement du syndicat
Association Sportive	Ensemble des sites LSL	Alexandre, Emmanuel, Jordan, Sophie	Prévisionnel, suivi des différentes démarches, organisation	Informer les salariés et le CSE. Respecter les décisions du CSE
Secrétaire Trésorier Secrétaire adjoint Trésorier adjoint	Sandra Grégory Alain Elodie			

13. Point RH : Effectifs entrées/sorties.

Entrées :

Blois → 3

Sorties :

STV → 1 départ à la retraite

Effectifs :

CDI

→ 164 STV

→ 22 MCL

→ 6 Blois

CDD

→ 16 STV

→ 3 MCL

Total effectifs

→ 180 STV

→ 25 MCL

→ 6 Blois

Total effectif LSL : 211 salariés.

14. Point intéressement et participation.

La clôture des comptes n'est pas terminée, la direction espère donner des chiffres pour le CSE d'avril.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

15. Modalité de l'envoi du lien visioconférence.

La direction enverra systématiquement à l'ensemble des élus le lien Teams, afin qu'ils puissent participer à la réunion en visioconférence si certains ne peuvent pas être en présentiel.

16. Suivi de la productivité depuis la mise en place du nouveau WMS. Nouvelles grille trimestrielle ? Axes de travail et de réflexion.

Avec le démarrage du nouveau WMS, il y a eu une baisse de 10% de la productivité sur le mois de janvier et de 12% sur le mois de février.

Pour février, le ratio sera calculé sur la moyenne des 12 derniers mois comme pour le mois de janvier.

Sauf pour les salariés ayant un meilleur ratio sur le mois de février que sur cette moyenne.

Pour le mois mars, la productivité sera remise normalement avec quand même une certaine vigilance.

Une attention particulière sera apportée au service expédition, par rapport au système informatique plus contraignant dans la recherche des chargements.

17. Présentation des comptes de la mutuelle d'entreprise Intersport France. Demande de la mise en place d'un comité constitué par des membres de chaque CSE afin de permettre un avis avant toutes nouvelles modalités. Comité de Groupe ?

Le courtier viendra en juin pour faire la présentation du bilan annuel 2022.

La demande de mise en place d'un comité constitué de membres de chaque CSE, a été transmise à Céline Pelletier la DRH Groupe.

18. Dates des visites d'inspection de sécurité du site de Blois par l'instance. Organisation du déplacement du fait du temps de transport.

Les dates de visites d'inspection du site de Blois nous seront transmises lors de la réunion CSE sécurité du 30 mars.

Au vu du temps de transport pour accéder au site de Blois, le déplacement **pourra** se faire la veille de la visite pour avoir le temps nécessaire aux élus d'effectuer celle-ci dans de bonnes conditions.

19. Point Billetterie : rappels des modalités de règlements des commandes.

Les modalités ont été présentées aux nouveaux élus et rappelé aux anciens.

Toute commande sera donné en échange du règlement, le numéro de chèque devra être renseigné dans le cahier jaune se trouvant sur le bureau afin de faciliter le travail comptable du/des trésoriers.

Mettre le tampon du CSE à l'arrière du chèque et le ranger dans l'enveloppe.

20. Point distributeurs : consommations, dysfonctionnement, demande d'un distributeur confiseries pour le site de Machecoul.

D'ici la fin de la semaine prochaine, un distributeur de friandises sera disponible pour le site de Machecoul.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

21. Point compte du CSE : AS. Fonctionnement. Œuvres Sociales.

COMPTES FIN FEVRIER 2023	2023	2022	2021
Œuvres Sociales et Culturelles	100217,39	84408,4	74480,42
Fonctionnement	17694,04	22796	21275,6
Association sportive	14102,87		

22. Point AS LSL : bilan prévisionnel 2023, modalité pour le remboursement en partie des licences.

Le référent actuel de l'AS était absent et ne s'est pas représenté pour ce rôle.

Avec les nouvelles élections, de nouveaux référents ont été nommés.

Alexandre Tadej pour le site de Machecoul, Sophie Devincenzi épaulé par Jordan Le Moller pour le site de St Vulbas.

23. Réclamations des salariées

Document spécifique annexé au compte rendu.

La séance est levée à 16h40

La Secrétaire
Sandra MONNERY

Le Président
Frédéric GRASSART